

du 2 juillet 2024

Mesdames, Messieurs,

La CFDT Education Formation Recherches Publiques tient avant tout à remercier les services de la DOS pour les documents transmis, pour leur amabilité et leur efficacité.

- Tout d'abord, en ce début de CSASD, nous n'avons pas encore pu découvrir les moyens sociaux et de santé pour l'an prochain mais nos craintes sont réelles sur le nombre de postes non pourvus et sur **les redéploiements des assistants sociaux** que vous allez nous annoncer car les besoins sont réels dans les établissements où vous enlevez ces moyens et les dossiers à gérer sont en augmentation et plus complexes. Et nous alertons sur le fait qu'il ne demeure, par ailleurs, qu'une seule assistante sociale pour s'occuper de tous les personnels des Yvelines demandeurs !

Cette année verra encore des effectifs d'élèves en augmentation dans le 2nd degré et, dans le même temps, les moyens éducatifs du département sont en baisse. Certes, on nous répète que le département des Yvelines est surdoté de 44 ETP, à la suite de ce CSASD, mais comment assurer le suivi pédagogique et éducatif avec une augmentation constante du nombre d'élèves (+ 922 élèves attendus de date à date) ? Nous savons que les services de la DSDEN font avec les moyens qui leur sont alloués, tout comme le rectorat, mais nous préférons entendre que certains départements sont sous-dotés et obtiennent donc des moyens supplémentaires accordés par le Ministère plutôt que d'entendre chaque année que nous sommes surdotés et devons rendre des moyens. Cela porte un autre nom : gestion de la pénurie de moyens.

- A ceci vient s'ajouter la baisse des moyens pour le Pacte ! La CFDT Education Formation Recherche Publiques n'a eu de cesse de dénoncer le Pacte, dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Certes, plusieurs s'en sont emparés mais pour des raisons financières liées à la paupérisation du milieu enseignant, d'ailleurs, les femmes ont majoritairement accepté d'augmenter ENCORE leur temps de travail, pour augmenter leur salaire. **Et alors que les alertes se multiplient sur l'épuisement professionnel**, les problèmes se doivent d'être posés avec, entre autres, **la nécessité d'une politique de santé au travail effective**. On en est toujours loin dans notre ministère !

- De plus, **la réforme de la voie professionnelle** qui va se mettre en place à la rentrée est source d'inquiétude pour les personnels et tout particulièrement pour l'année de terminale qui entraîne une baisse de semaines de travail avec des programmes toujours aussi chargés. Surtout ne nous dites pas qu'il y a plus d'heures de cours pour certaines disciplines (français et maths) car si on compte la suppression du chef d'oeuvre, de la co-intervention et de l'A.P où l'on abordait des contenus autrement, ces disciplines ont perdu des heures. Cette réforme détériore les conditions de travail des PLP et de l'ensemble des agents qui travaillent dans les lycées professionnels. Et elle ne crée pas les conditions d'une amélioration de la qualité de la formation professionnelle des élèves.

- En outre, la CFDT Education Formation Recherche Publiques redit son opposition aux mesures du choc des savoirs qui transforment la nature même du collègue. Le collègue doit se fixer deux grands objectifs :

- Permettre à tous les élèves de valider un socle commun de connaissances et de compétences dont les modalités seraient définies par une convention citoyenne, qui prendrait en compte la diversité des réussites, et qui permettrait à chacun de devenir un citoyen libre et émancipé, acteur de sa vie dans la société.
- Accompagner chaque élève dans la construction de soi en prenant en compte la spécificité de cette période, l'adolescence, qui voit les enfants se transformer. Ils acquièrent des connaissances, développent de nouvelles capacités cognitives, relationnelles, gagnent en maturité émotionnelle et leur corps subit d'importantes transformations.

Ces 2 objectifs ne peuvent être atteints qu'avec :

- une amélioration de la mixité sociale au sein des établissements qu'ils soient publics ou privés sous contrat afin d'apprendre aussi à faire société, cette mixité étant aussi un élément fondamental pour la cohésion sociale.
- des programmes moins académiques qui constituent un cadre large et souple ménageant des espaces de liberté pour atteindre les objectifs du socle.
- des effectifs allégés et des grilles horaires permettant de bien faire le travail et de travailler "autrement" en favorisant la coopération tant au niveau des professionnels que des pratiques pédagogiques.
- un bâti scolaire adapté.

Tous les personnels ont vocation à accompagner les élèves dans leur scolarité. Ils doivent être en nombre suffisant, nombre déterminé par la réalité locale. Et, surtout, pour répondre aux difficultés rencontrées au collège et à leurs causes diverses, la présence d'acteurs de la santé et du social en proximité est indispensable. Vous constatez que nous revenons à notre point de départ.

Vous remarquerez que nous n'avons pas parlé de 2 choses mais, comme disait André Gide, « Parce que ma bouche se tait, pensez-vous que mon coeur repose? », nous les évoquerons donc rapidement :

- les remplacements de longue durée que les collègues des équipes de l'établissement sont obligés d'assurer en heures supplémentaires pour ne pas pénaliser les élèves faute de remplaçant recruté !
- la situation politique source d'inquiétude : le risque est désormais grand que le Rassemblement national soit majoritaire à l'Assemblée nationale et cela aurait **des conséquences catastrophiques pour notre démocratie**, pour le monde du travail et pour le système d'éducation et de formation.

En vous remerciant, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Sylvie Hopkins représentante CFDT Education Formation Recherche Publiques au CTSD 78,

Contacts : 78@sgen.cfdt.fr et versailles@sgen.cfdt.fr